

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat

Un PAC est un avis public informant la collectivité des fournisseurs qu'un ministère ou organisme a l'intention d'attribuer un contrat pour des biens, des services ou des travaux de construction à un fournisseur sélectionné à l'avance, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé des capacités. Si aucun fournisseur ne présente un énoncé des capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC, au plus tard à la date de clôture indiquée dans le PAC, l'agent de négociation des contrats peut procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère des Ressources naturelles du Canada (RNCan) a besoin de mener une étude sur les minéraux critiques dans les roches. Les travaux porteront sur la géochimie, notamment la détermination des concentrations d'éléments du groupe du platine qui se trouvent dans des phases minérales chimiquement résistantes et distribuées de façon hétérogène. Les normes de performance doivent inclure la capacité de digérer des échantillons de grande taille (jusqu'à 30 g), des limites de détection ultra-faibles pour tous les éléments du groupe du platine d'intérêt (Ir = 1 ppt ; Ru = 2 ppt ; Rh = 2 ppt ; Pt = 20 ppt ; Pd = 10 ppt ; Re = 10 ppt), et la méthode préférée de dilution isotopique (ID) par perte au feu de sulfure de nickel (NiS-FA). Les résultats seront livrés sous forme de tableaux électroniques.

3. Critères d'évaluation de l'énoncé des capacités (Exigences essentielles minimales)

Tout fournisseur intéressé doit démontrer au moyen d'un énoncé des capacités qu'il satisfait aux exigences suivantes :

- **Expérience** : Doit avoir cinq ans d'expérience au cours des dix dernières années dans l'analyse géochimique des éléments du groupe du platine dans les roches
- **Connaissances et compréhension** : Doit avoir des connaissances sur la dilution isotopique, la spectrométrie de masse et les méthodes de chimie humide
- **Études** : Doit être titulaire d'un doctorat d'une université reconnue dans le domaine de la géochimie

4. Applicabilité des accords commerciaux à l'achat

Le présent achat est assujéti à l'accord commercial (aux accords commerciaux) suivant(s)

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

- Accord de libre-échange canadien (ALEC)
- Accord de libre-échange entre le Canada et le Chili (ALECC)
- Accord de libre-échange Canada-Colombie
- Accord de libre-échange Canada-Honduras
- Accord de libre-échange Canada-Corée
- Accord de libre-échange Canada-Panama
- Accord de libre-échange Canada-Pérou (ALECP)

5. Justification du recours à un fournisseur sélectionné à l'avance

Le fournisseur mentionné à l'article 10 ci-après, à notre connaissance, il est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

6. Exception(s) au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception suivante (ou les exceptions suivantes) au Règlement sur les marchés de l'État est (sont) invoquée(s) pour cet achat : paragraphe :

6d) - une seule personne est capable d'exécuter le marché.

Le fournisseur proposé, Université nationale d'Australie, est le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires énoncés à l'article 3 ci-dessus.

7. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de toute propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et de l'information pour dissémination publique

8. Période du contrat proposé ou date de livraison

Le contrat proposé est de la date d'attribution du contrat au 31 mars 2022, avec l'option de prolonger le contrat d'une (1) option supplémentaire d'un (1) an.

PRÉVAIS D'ADJUDICATION DE CONTRATS (PAC)

9. Coût estimatif du contrat proposé

La valeur estimée du contrat, y compris toute option est inférieur à \$180,000.00 (TPS/TVH en sus).

10. Nom et adresse du fournisseur sélectionné à l'avance

Australian National University

Research School of Earth Sciences

Canberra ACT 0200, Australia

[+61 2 6125 5111](tel:+61261255111)

11. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé des capacités.

Les fournisseurs qui estiment être pleinement qualifiés et prêts à fournir les biens, les services ou des services de construction décrits dans ce PAC peuvent présenter par écrit un énoncé des capacités à la personne-ressource dont le nom figure dans cet avis d'ici la date de clôture, laquelle est aussi précisée dans cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer que le fournisseur satisfait aux exigences publiées.

12. Date de clôture pour la présentation des énoncés des capacités

La date et l'heure de clôture pour l'acceptation d'énoncés des capacités sont le 17 décembre 2021, à 14 h (HNE).

13. Demande de renseignements et présentation des énoncés des capacités

Les demandes de renseignements et les énoncés des capacités doivent être présentés à :

Kaeli McCarthy, Spécialiste en Approvisionnement

580, rue Booth, Ottawa, ON K1A 0E4

Téléphone : 343-571-9878

Courriel : Kaeli.McCarthy@nrcan-rncan.gc.ca